

scientifique.»¹⁴³ L'Association souligne que l'élaboration d'une politique scientifique «est un processus continu et dynamique... Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'établir une politique définitive sauf en termes très vagues, à savoir qu'une telle politique doit exister.»¹⁴⁴ Même si les rouages d'une politique scientifique devraient être «un moyen de contrôle essentiel et reconnu comme tel qui assurera notre bien-être futur,» il faut, tout de même «attirer l'attention du Comité sur le fait que, pour le moment, il n'existe aucun organisme qui ait le pouvoir de contrôler ou même d'orienter les sciences à l'exception possible du contrôle financier exercé par le conseil du Trésor, et qui se limite à déterminer le montant de la somme demandée et celui de la somme disponible pour une subvention.»¹⁴⁵ L'Association déplore l'absence de tout contrôle à un niveau élevé des sciences ou de la politique scientifique:

Nous aimerions attirer l'attention de votre Comité sur cette lacune au palier supérieur, parce que nous croyons que l'importance d'instituer un moyen de formuler et de contrôler la politique scientifique nationale dépasse les considérations politiques et la mentalité presse-bouton. Si votre Comité peut proposer un moyen de combler le vide, il aura rendu un service qui profitera à plusieurs générations de Canadiens.¹⁴⁶

Toute allusion à une «lacune au palier supérieur» mène inévitablement à une discussion sur la prise de décisions au niveau du Cabinet et à l'opportunité d'y voir un ministre combler la dite lacune.

La Société pharmacologique du Canada ne croit pas qu'un ministre soit nécessaire. Son mémoire déclare: «Comme la science est une activité qui se répand partout, il ne serait pas réaliste d'établir un ministère fédéral des affaires scientifiques. On ne doit pas non plus songer à un ministre des affaires scientifiques sans ministère. On doit développer d'autres mécanismes pour centraliser les affaires scientifiques. On pourrait peut-être utiliser à cette fin le Comité spécial de la politique scientifique, qui pourrait devenir un comité permanent du Sénat et jouer le rôle d'une tribune permanente où tous les intéressés pourraient se faire entendre.»¹⁴⁷

Le vice-président de la division de la planification, des recherches et du génie de la *Steel Company of Canada*, M. A. D. Fisher, fait les mêmes réserves: «Nous ne discutons certes pas la nécessité d'une politique nationale scientifique... Ce que nous contestons, c'est la centralisation des efforts qu'on semble proposer, et suivant laquelle la recherche et le développement seraient centralisés, par l'intermédiaire d'une agence gouvernementale et, dans une certaine mesure, détachée du secteur privé.»¹⁴⁸ Plus tard, il déclare: «Je ne m'oppose pas à ce que l'on encourage l'industrie à faire davan-